



## RAPPORT ANNUEL

**PROJET : MOR/01/011**  
**Projet d'Amélioration de la Qualité des Intrants Agricoles**  
**(PAQIA)**



## Table des matières

<b>1</b>	<b>Fiche projet</b> .....	<b>4</b>
<b>2</b>	<b>Point de situation</b> .....	<b>5</b>
<b>3</b>	<b>Bilan de la planification des activités</b> .....	<b>6</b>
	3.1 <i>Aperçu des activités</i> .....	7
	3.2 <i>Analyse de la planification des activités</i> .....	8
<b>4</b>	<b>Bilan des finances</b> .....	<b>9</b>
	4.1 <i>Aperçu des dépenses par rapport au planning financier</i> .....	9
	4.2 <i>Analyse du planning financier</i> .....	10
<b>5</b>	<b>Suivi des indicateurs</b> .....	<b>11</b>
	5.1 <i>Objectif spécifique</i> .....	11
	5.2 <i>Résultats</i> .....	11
<b>6</b>	<b>Appréciation des critères de suivi</b> .....	<b>12</b>
	6.1 <i>Efficienc</i> e.....	12
	6.2 <i>Efficacit</i> é .....	13
	6.3 <i>Durabilit</i> é.....	13
<b>7</b>	<b>Mesures et recommandations</b> .....	<b>14</b>
	7.1 <i>Synthèse des critères d'appréciation</i> .....	14
<b>8</b>	<b>Plannings</b> .....	<b>15</b>
	8.1 <i>Planning des activités de l'année 2007</i> .....	15
	<i>Planning des activités de l'année 2008</i> .....	16
	8.2 <i>Planning financier de l'année 2008</i> .....	17
<b>9</b>	<b>Conclusions</b> .....	<b>18</b>
	9.1 <i>Activités et Finances</i> .....	18
	9.2 <i>Critères de suivi</i> .....	18
	9.2.1 <i>Efficienc</i> e.....	18
	9.2.2 <i>Efficacit</i> é .....	18
	9.2.3 <i>Durabilit</i> é.....	18
	9.3 <i>Avis de la SMCL sur les recommandations</i> .....	19
<b>10</b>	<b>marchés</b> .....	<b>20</b>

<i>10.1 Situation des marchés de fourniture.....</i>	<i>20</i>
<i>10.2 Photos .....</i>	<i>21</i>

## 1-FICHE PROJET:

### 1-Document de référence :

- La convention spécifique du 06/01/03
- Le Dossier Technique et Financier ;
- Le rapport d'exécution de décembre 2007.

### 2-Description des objectifs et résultats :

**Objectif Global** : L'amélioration de *La sécurité sanitaire des aliments, de la productivité agricole et de la protection de l'environnement.*

**Objectif Spécifique** : *L'amélioration de La qualité des intrants agricoles et la maîtrise de leur utilisation par les producteurs.*

Pour atteindre ces objectifs, le projet devra atteindre les résultats intermédiaires suivants :

**R1** : le renforcement du cadre juridique en matière d'intrants agricoles ;

**R2**: amélioration des compétences techniques en matière d'intrants agricoles ;

**R3** : amélioration de l'efficacité de l'exécution des missions d'homologation, de certification et de contrôle des intrants agricoles ;

**R4** : le renforcement de la capacité d'intervention en matière de sensibilisation et de prévention.

**3- Localisation géographique**: les activités seront principalement menées à Rabat, les activités liées aux services extérieurs de la DPVCTRF auront lieu au sein des provinces qui seront choisies selon leur vocation agricole.

### 4- Groupes cibles :

Les populations rurales agricoles par la mise à disposition d'intrants agricoles de qualité afin d'augmenter la productivité .Le projet aura des conséquences directes sur les agents de la DPVCTRF qui verront amélioré leur cadre de travail et permettra aussi de soutenir le partenariat entre institutions publiques les opérateurs économiques et la société civile

### 5- Budgets de la prestation :

Contribution Belge	693.234,00 EUR = 6 932 340 MAD
Contribution Marocaine	187 400,00 EUR = 1 874 000 MAD

### 6- Personnes d'encadrement et de suivi :

- Mr. HILALI Abderrahman Directeur de la Protection des Végétaux, des Contrôles Techniques et de la Répression des Fraudes (DPVCTRF)
- Mr. SAAD Lhoucine , chef de division ,Directeur du projet PAQIA
- Mme. KADIRI Khadija , secrétaire de la direction du projet PAQIA
- Mr. Bensaid elmustapha coresponsable du projet PAQIA

### 7-Instances partenaires :

- Chargée de l'exécution : (DPVCTRF)
- Agence de coopération : Coopération Technique Belge Maroc (CTB).

### 8-Durée de la prestation : 36 mois+36 mois = 72 mois

-Date de démarrage de la prestation : 20/03/03

-Date de clôture de la prestation ( Selon deux échanges de lettre) : 31/12/2008

## 2- POINT DE SITUATION:

Depuis le démarrage du projet PAQIA, les activités suivantes ont été réalisées :

I- Le renforcement du cadre juridique par :

- 1-La mise à niveau de la législation des engrais et amendements
- 2-Les méthodes et procédures d'échantillonnage et de prélèvements des intrants agricoles .
- 3- La procédure d'homologation des pesticides ;
- 4- La certification des productions de qualité différenciée

II- La spécialisation d'agents futurs formateurs à l'étranger :

Dans ce cadre , quatre stages de formation en Belgique ont été réalisés au profit des cadres de la DPVCTRF :

- 1-Toxicologie, éco-toxicologie et chimie des pesticides ;
- 2-Gestion des risques, application aux intrants et planification des contrôles ;
- 3-Exécution pratique du contrôle ;
- 4-Homologation et certification des engrais.

III- L'acquisition du matériel d'échantillonnage au profit des services extérieurs de la Répression des fraudes.

VI- La constitution d'un centre de documentation intrants agricoles ;

V- L'achat de kits et réactifs au profit du service du contrôle des semences et plants ;

VI- L'acquisition du matériel informatique ;

VII- L'élaboration et mise en œuvre d'un plan de formation des agents DPVCTRF au Maroc ;

### 3 BILAN DE LA PLANIFICATION DES ACTIVITES :

#### 3.1 Aperçu des activités :

<b>RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES</b>	<b>INDICATEURS</b>	<b>ETAT DE RÉALISATION</b>
<b>RI1</b> : le renforcement du cadre juridique en matière d'intrants agricoles ;	Envoi des textes à la DAAJ	En instance de réalisation
<b>RI2</b> : amélioration des compétences techniques en matière d'intrants agricoles	13 cadres ont participé aux stages programmés	Réalisé
<b>RI3</b> amélioration de l'efficacité de l'exécution des missions d'homologation, de certification et de contrôle des intrants agricoles ;	Fonctionnement du SIAA Utilisateurs du SIAA initiés	Réalisée à 90%
<b>RI4</b> : le renforcement de la capacité d'intervention en matière de sensibilisation et de prévention.	Documents pédagogiques et didactiques à destination des opérateurs économiques.	En instance de réalisation

### 3.2 Aperçu des activités (suite)

ACTIVITÉS PLANIFIÉES DANS L'ANNÉE SOUS REVUE	ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIVITÉS	ACTIVITÉS PROPOSÉES POUR L'ANNÉE PROCHAINE
<b>RI A1: Assistance à l'actualisation et évolution de l'outil juridique en matière d'intrants agricoles</b> Activité 1 mise à niveau des textes réglementaires relatifs aux engrais	En instance de réalisation	Réalisation de l'activité
<b>R2 : Des compétences techniques sont acquises en matières d'intrants agricoles</b>	100%	Réalisée
<b>R3A2. : Mise en œuvre d'un SIAA</b>  <b>Activité 1</b> -Formation des utilisateurs sur les bases de données développées dans le cadre du marché 42/2005,  <b>Activité 2</b> - Phase de test et de mise en œuvre du SIAA  <b>Activité 3</b> -Réunion de validation du SIAA avec les parties concernées	90%  90%  Non encore réalisée	Achèvement de cette activité avant la fin de l'année  Achèvement de cette activité avant la fin de l'année  Réalisation de la réunion de validation
<b>R4A1. : Soutien à la mise en œuvre d'un plan de sensibilisation et de prévention</b> Activité 1 élaboration d'un plan de sensibilisation Activité 2 élaboration de documents pédagogiques pour les opérateurs économiques	Non encore réalisées	Réalisation des activités proposées
<b>R4A2. : Soutien à l'organisation d'un séminaire national sur la sensibilisation</b>	Non encore réalisée	à réaliser une fois toutes les prestations exécutées.

### 3.3 Analyse de la planification des activités :

Un aperçu général au niveau des réalisations, développées dans les tableaux ci-dessus, permet de nous renseigner sur le degré de réussite des résultats intermédiaires et des activités qui les composent.

En effet, Lors de la mise en œuvre de la contribution belge, la DP s'est confrontée à plusieurs contraintes dont notamment :

le retard enregistré au niveau du CED (Contrôle des Engagements de Dépenses de l'Etat) dans le visa des dossiers de consultation ce qui entrave la réalisation des activités selon le planning arrêté.

l'Inadéquation entre certaines prestations et les lignes budgétaires proposées pour les supporter.

L'impossibilité d'effectuer des virements entre les lignes budgétaires pour les crédits ayant fait l'objet de report, ce qui rend impossible l'exploitation des reliquats à d'autres fins qui s'inscrivent toujours dans les résultats et objectifs du projet PAQIA.

l'Inadéquation entre les lignes budgétaires de la morasse de la DPVCTRF et celles figurant au niveau du DTF rend difficile le suivi budgétaire du projet.

Pour palier à certaines contraintes, la DP a adressé des écrits et a tenu des réunions avec les responsables du CED et ceux de la Direction du Budget relevant du Département des Finances. Malgré ces investigations, les contraintes citées persistent toujours.



#### 4 BILAN DES FINANCES :

##### 4.1 Aperçu des dépenses par rapport au planning financier:

Rubriques/Désignations	Mode de gestion	Budget alloué	Dépenses	Balance/ reste	Taux de réalisation
Study-tour (8 per.)	Cogestion	14 487,69	14 487,69	00,00	100%
Divers kits et réactifs	Cogestion	24 789,00	21 257,82	3 531,18	86%
Matériel informatique	Cogestion	74 368,00	131 172,09	-56 804,09	176%
Matériel d'échantillonnage	Cogestion	37 184,00	34 761,73	2 422,27	93%
Stage en Belgique	régie	9 916,00	8 212,72	1 703,28	83%
Consultant local 10h/j	Cogestion	3 099,00	00,00	3 099,00	0%
Consultant local 10h/j	Cogestion	9 297,00	00,00	9 297,00	0%
Mission internationales	Cogestion	7 238,00	00,00	7 238,00	0%
Elaboration de documents	Cogestion	19 335,00	00,00	19 335,00	0%
Organisation de séminaires	Cogestion	7 437,00	00,00	7 437,00	0%
Stage Belgique (2hm)	régie	9 916,00	6 463,47	3 452,53	65%

#### 4.2 Analyse du planning financier :

Rubriques/Désignations	Mode de gestion	Budget initial	Réalisations au 31.12.2007	A réaliser en 2008	Reliquats
Study-tour (8 per.)	Cogestion	14 487,69	14 487,69	0	
Divers kits et réactifs	Cogestion	24 789,00	21 257,82	3 531,18	
Matériel informatique	Cogestion	74 368,00	131 172,09	0	
Matériel d'échantillonnage	Cogestion	37 184,00	34 761,73	2 422,27	
Stage en Belgique	régie	9 916,00	8 212,72	1 703,28	
Consultant local 10h/j	Cogestion	3 099,00	00,00	3 099,00	
Consultant local 10h/j	Cogestion	9 297,00	00,00	9 297,00	
Mission internationales	Cogestion	7 238,00	00,00	7 238,00	
Elaboration de documents	Cogestion	19 335,00	00,00	19 335,00	
Organisation de séminaires	Cogestion	7 437,00	00,00	7 437,00	
Stage Belgique (2hm)	régie	9 916,00	6 463,47	3 452,53	

## 5 SUIVI DES INDICATEURS

### 5.1 Objectif spécifique :

Amélioration de la qualité des intrants agricoles et la maîtrise de leur utilisation par les producteurs : La formation dispensée aux inspecteurs de la répression des fraudes ainsi que le matériel d'échantillonnage acquis va améliorer le contrôle des intrants agricoles. Cependant, la non réalisation des prestations de sensibilisation et la non publication de nouveaux textes juridiques reste un handicap pour un meilleur impact de la prestation.

### 5.2 Résultats :

Il est certain que la non réalisation des trois prestations citées ci-dessous reflète les rapports des taux atteints actuellement et ceux prévus des indicateurs de résultats R1 et R4.

Résultat	Prévu	Réalisé	Taux
<b>RI A1: Assistance à l'actualisation et évolution de l'outil juridique en matière d'intrants agricoles</b>	2 Textes juridiques	Non réalisé	néant
<b>R2 : des compétences techniques sont acquises en matières d'intrants agricoles</b>	4 stages de formation	réalisés	100%
<b>R3A2 : Mise en œuvre d'un SIAA</b>	Mise en plce d'un SIAA	En cours d'achèvement	90%
<b>R4A1 : Soutien à la mise en œuvre d'un plan de sensibilisation et de prévention</b>	Recrutement d'un bureau d'étude	Non réalisé	néant
<b>R4A2 : Soutien à l'organisation d'un séminaire national sur la sensibilisation</b>	Organisation du séminaire de clôture	Non réalisé	néant

### Tableau des écarts

<b>Quand le rapport entre la réalisation et la projection se situe</b>	<b>le risque est alors</b>
entre 70 % et 100 %	faible ( <i>Low risk</i> )
entre 50 % et 70 %	moyen ( <i>Medium risk</i> )
entre 0 % et 50 %	élevé ( <i>High risk</i> )

## 6 APPRECIATION DES CRITERES DE SUIVI

### 6.1 Efficience :

Depuis le démarrage du projet PAQIA plusieurs activités ont été réalisées on cite:

- Le renforcement du cadre juridique :
- la spécialisation d'agents futurs formateurs à l'étranger :
- L'acquisition du matériel d'échantillonnage au profit des services extérieurs de la Répression des fraudes
- La constitution d'un centre de documentation intrants agricoles ;
- L'achat de kits et réactifs au profit du service du contrôle des semences et plants ;
- L'acquisition du matériel informatique ;
- L'élaboration et mise en œuvre d'un plan de formation des agents DPVCTRF au Maroc ;

Ces activités ont permis d'atteindre certains résultats.

Cependant, lors de la mise en œuvre de la contribution belge, la DP s'est confrontée à plusieurs contraintes dont notamment :

- le retard enregistré au niveau du CED (Contrôle des Engagements de Dépenses de l'Etat) dans le visa des dossiers de consultation ce qui entrave la réalisation des activités selon le planning arrêté.
- l'Inadéquation entre certaines prestations et les lignes budgétaires proposées pour les supporter.
- L'impossibilité d'effectuer des virements entre les lignes budgétaires pour les crédits ayant fait l'objet de report, ce qui rend impossible l'exploitation des reliquats à d'autres fins qui

s'inscrivent toujours dans les résultats et objectifs du projet PAQIA.

- l'Inadéquation entre les lignes budgétaires de la morasse de la DPVCTRF et celles figurant au niveau du DTF rend difficile le suivi budgétaire du projet.

## 6.2 Efficacité

Les résultats ont contribué à l'atteinte de l'objectif spécifique. En effet, les formations dispensées, les acquisitions sus indiquées vont contribuer à l'amélioration de la qualité des intrants agricoles.

## 6.3 Durabilité :

La DPVCTRF a mis les moyens nécessaires pour la pérennisation du SIAA grâce au recrutement d'un informaticien qui va assurer la maintenance des équipements informatiques acquis pour ce volet.

## 7: MESURES

### 7.1 Synthèse des critères d'appréciation

Selon le tableau ci-dessous qui comporte la grille d'évaluation du projet, la direction du projet décide, à ce stade de réalisation, d'attribuer le code B au projet, tout en mentionnant que les efforts doivent être intensifiés.

<b>Code</b>	<b>Le projet...</b>	<b>Mesures</b>
A	est : 1 Efficient 2 Efficace 3 Durable	Les efforts déjà consentis sont poursuivis.
B	est : 4 Efficient 5 Efficace 6 Durable	Les efforts doivent être intensifiés.
C	doit être: 7 Plus efficient 8 Plus efficace 9 Plus durable	Des mesures s'imposent. Indiquez clairement lesquelles.
D	n'est pas: 10 Efficient 11 Efficace 12 Durable	Des mesures sont nécessaires. Indiquez clairement lesquelles.
NA	Pas d'application	Expliquez pourquoi le critère en question n'a pas été évalué.

## 8 PLANNING

### 8.1 Planning des activités de l'année 2007

Rubriques	Janv	Fév	Mars	Avri	Mai	juin	juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
<b>RI A1</b> Activité 1 mise à niveau des textes réglementaires relatifs aux engrais										X	X	X
<b>R3A2.</b> : Mise en œuvre d'un SIAA  Activité 1 -Formation des utilisateurs sur les bases de données développées dans le cadre du marché 42/2005,									X			
<b>R4A1</b> : Soutien à la mise en œuvre d'un plan de sensibilisation et de prévention									X	X		

## 8.2 Planning des activités de l'année 2008

Rubriques	Jan.	Fév	Mars	Avri	Mai	juin	juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
<b>RI A1</b> Activité 1 mise à niveau des textes réglementaires relatifs aux engrais					x	x	x					
<b>R3A2.</b> : Activité 1 Mise en œuvre d'un SIAA : Formation des utilisateurs sur les bases de données développées dans le cadre du marché 42/2005,	x	x	x	x	x	x						
<b>R2A2</b> -Acquisition d'un véhicule utilitaire pour le projet									x			
<b>R3A2</b> Activité 2 -Phase de test et de mise en œuvre du SIAA;	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
<b>R3A2</b> Activité 3 Formation sur la maintenance du matériel informatique											x	
<b>R3A2</b> Activité 4 Réunion de validation du SIAA avec les parties concernées										x		
<b>R4A1</b> : Soutien à la mise en œuvre d'un plan de sensibilisation et de prévention						x						
<b>R4A2</b> : Soutien à l'organisation d'un séminaire national sur la sensibilisation										x		



### 8.3 Planning financier de l'année 2008

Rubriques	Mode de gestion	Janv	Fév	Mars	Avri	Mai	juin	juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
<b>RI A1</b> Activité 1 mise à niveau des textes réglementaires relatifs aux engrais	Cogestion									12 182			
<b>R2A2</b> -Acquisition d'un véhicule utilitaire pour le projet	régie									20 000			
<b>R3A2. :</b> Activité 1 Mise en œuvre d'un SIAA : Formation des utilisateurs sur les bases de données développées dans le cadre du marché 42/2005,	régie							12000					
<b>R3A2</b> Activité 2 -Phase de test et de mise en œuvre du SIAA;	Cogestion										75000		
<b>R3A2</b> Activité 3 Formation sur la maintenance du matériel informatique	régie							10000					
<b>R3A2</b> Activité 4 Réunion de validation du SIAA avec les parties concernées	Cogestion								12000				
<b>R4A1 :</b> Soutien à la mise en œuvre d'un plan de sensibilisation et de prévention	Cogestion									12 000			
<b>R4A2 :</b> Soutien à l'organisation d'un séminaire national sur la sensibilisation	Cogestion										7437		

## 9 CONCLUSIONS

### 9.1 Activités et Finances

A l'exception de deux ajustements approuvés par la dernière SMCL concernant l'acquisition d'un véhicule pour le suivi et la maintenance du matériel acquis dans le cadre du SIAA d'une part , et l'utilisation du reliquat pour l'acquisition d'un complément de matériel informatique d'autre part , Le projet n'a pas connu de changement dans la planification des activités.

### 9.2 Critères de suivi

#### 9.2.1 Efficience :

les moyens financiers et organisationnels ont permis d'atteindre les 60% des résultat escomptés  
à savoir :

- L'acquisition du matériel d'échantillonnage au profit des services extérieurs de la Direction
- La constitution d'un centre de documentation intrants agricoles ;
- L'achat de kits et réactifs au profit du service du contrôle des semences et plants ;
- L'acquisition du matériel informatique ;
- L'élaboration et mise en œuvre d'un plan de formation des agents DPVCTRF au Maroc ;

#### 9.2.2 Efficacité :

les résultats atteints ont contribué à la réalisation de l'objectif spécifique, bien que les bénéficiaires n'utilisent pas encore les résultats que doit apporter le projet . Ils sont néanmoins satisfaits du démarrage des prestations .

#### 9.2.3 Durabilité :

La DPVTRF est l'organisme néanmoins qui assurera la durabilité du projet une fois les prestations restantes sont réalisées.

### 9.3 Avis de la 6<sup>ème</sup> SMCL du 21 février 2008

Voir Procès Verbal ci-joint en annexe

## 10 Aperçu des marchés de fournitures :

N° du marché	Consistance	Adjugé	Société	Montant	O.de Sce	Délai d'exécut.
31/06	Achat de matériel informatique en deux lots	12.12.2006	BIS/sarl	<b>1 462 700,00</b>	13.12.2006	2 mois
42/05	Conception, réalisation et mise en œuvre d'un SIAA	27.03.2006	Visuel Soft sarl	1 515 000,00	28.03.2006	12 mois
37/05	Achat de matériel technique	29.12.2005	Labo City Agdal sarl	143 670,00	30.12.2005	03.mois
38/05	Achat de matériel technique	28.12.2005	Sochid sarl	42 400,00	29.12.2005	03.mois
39/05	Achat de produits chimiques	03.03.2006	ABC BIODKITS MAGHREBSarl	235 983,00	04.03.2006	03.mois
BC n° 1016/05	Achat de la documentation	04.10.2006	Librairie internationale	80 422,00	03.11.2006	na
BC n° 1020/05	Achat de matériel technique	02.05.2006	Africaine de fournitures et d'équipements réunis	199 820,00	12.06.2006	na
BC n° 1017/05	Recrutement d'un BE pour formation en matière d'engrais et pesticides	21.01.2008	Améritech	68 000,00	18.02.2008	na
BC n° 82/2006	Achat de matériel informatique	28.11.2006	Naseti sarl	101 000,00	12.12.2006	na

## 11 . Photos



Formation des utilisateurs sur les bases de données



Parmi le matériel acquis : une Armoire informatique qui abrite 5 serveurs, 3 anduleurs, 1 baie de stockage + l'é de gestion.

## Annexes :

### *PROJET MAROCO-BELGE RELATIF A L'AMELIORATION DE LA QUALITE DES INTRANTS AGRICOLES- PAQIA -*

\*\*\*

### *PROCES-VERBAL DE LA 6<sup>ème</sup> REUNION DE LA STRUCTURE MIXTE DE CONCERTATION LOCALE (SMCL)*

Le 6 décembre 2007, la Structure Mixte de Concertation Locale (SMCL) relative au projet d'Amélioration de la Qualité des Intrants Agricoles (PAQIA), a tenu sa 6<sup>ème</sup> réunion au siège de la Direction de la Protection des Végétaux des Contrôles Techniques et de la Répression des Fraudes (DPVCTRF). Ont pris part à cette réunion, présidée par Mr M. CHOUIBANI, chef de la Division des Contrôles Techniques et Phytosanitaire, les membres suivants :

- Mr H. LEGROS, Représentant résident de la CTB au Maroc;
- Mr M. HERMAN, Attaché de la Coopération au Développement auprès de l'Ambassade de Belgique ;
- Mme L. GAZOULIT, représentante du Service du Financement Bilatéral, Direction du Budget, Ministère de l'Economie et des Finances;
- Mr L. SAAD, Chef de la Division de la Répression des Fraudes, Directeur du projet PAQIA ;

La liste des participants est jointe en annexe du présent procès-verbal.

#### **1-Validation de l'ordre du jour :**

Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, le Président a soumis l'ordre du jour à l'approbation des membres de la SMCL. Aucune nouvelle inscription n'est demandée et l'ordre du jour est approuvé.

#### **2- Présentation :**

Mme KADIRI, cadre à la DPVCTRF a présenté les activités réalisées au cours de la période écoulée depuis la 5<sup>ème</sup> réunion de la SMCL tenue le 20 mars 2007, les actions qui restent à entreprendre, les contraintes rencontrées lors de l'exécution de la prestation et les propositions de réajustement.

Les principaux éléments de cette présentation sont repris dans le rapport d'activité transmis aux membres de la SMCL avant la réunion. Les autres points inscrits à l'ordre du jour ont été abordés et ont fait l'objet d'une large discussion. Les principales conclusions auxquelles la SMCL est parvenue sont reprises ci-après :

### **3- Discussions et décisions prises par la SMCL :**

#### **a- Concernant la procédure de mise en œuvre de la contribution belge :**

La Direction du projet (DP) a souligné que, malgré les constants efforts déployés pour la débloquer, la contrainte majeure entravant la mise en œuvre de la contribution belge demeure la lenteur des procédures de visa des engagements par les Services de Contrôle des Engagements et des Dépenses de l'Etat (CED), combinée à une inadéquation entre l'intitulé des activités à mener et l'intitulé des lignes auxquelles elles se rapportent dans le budget de la DPVCTRF.

Conscients de cette contrainte, de prime abord d'ordre maroco-marocain, et tout en soulignant la nécessité de respecter la réglementation marocaine en vigueur pour la mise en œuvre de la contribution belge, les membres de la SMCL ont décidé ce qui suit :

- La CTB va saisir en une première mesure, dès le 7 décembre 2007, le Directeur du Budget du Ministère de l'Economie et des Finances pour lui faire part de l'inquiétude de la SMCL quant aux contraintes identifiées relatives à l'exécution financière du don belge, et de ce fait ;
- Après le passage du projet aux modalités de 3<sup>ème</sup> contrat de gestion, les activités qui rencontrent le plus de contraintes dans leur mise en œuvre en terme d'exécution financière seront transférées en REGIE belge.

#### **b- Réajustements :**

La DP a proposé les réajustements suivants :

- Organisation d'une réunion de validation du SIAA entre les différentes structures concernées ;
- Organisation d'une formation en informatique (maintenance, installation de logiciels...) au profit des services concernés par le SIAA;
- Réorganisation du stage de formation à l'étranger initialement programmé dans le cadre de l'activité R2A1, au profit de 2 cadres de la DPVCTRF, sur « la toxicologie, écotoxicologie et chimie des pesticides ».
- Les membres de la SMCL ont approuvé les réajustements susvisés proposés par la DP.

### **c- Evaluation à mi-parcours :**

La CTB a souligné la nécessité de faire une évaluation à mi-parcours du projet et a présenté, à cet effet, une première monture des termes de référence pour le recrutement de 2 consultants qui seront chargés de réaliser ladite évaluation.

Ces TdR devront être complétés et validés par la DP avant la fin du mois de décembre 2007, et ce, pour permettre à la CTB de lancer un appel d'offres avant la fin de l'année. La SMCL a donné son aval pour la réalisation de cette évaluation.

**Mr. M.HERMAN**

L'Attaché de Coopération

**Mr. H. LEGROS,** Représentant résident Coopération Technique Belge

**Mr. HILALI**

Directeur DPVCTRF

**Mr. F. AKKOR,** Direction du Budget Ministère des Finances & de la Privatisation